



Mémoire de Projet Montréal
présenté à la Commission permanente
sur le transport et les travaux publics

**Consultations publiques sur le
partage du réseau cyclable montréalais**

27 octobre 2011

Projet Montréal

Projet Montréal est le parti municipal montréalais qui propose à la population de Montréal une autre façon de vivre en ville, centrée sur la qualité de vie de la population qui y habite, en respect de toutes les communautés, basée sur le respect de l'environnement, garante d'une économie prospère et équitable et ce, dans le respect de la capacité de payer des citoyens.

Projet Montréal s'engage à concilier les aspects économiques, sociaux et environnementaux d'un développement municipal équitable et durable, répondant à nos besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Pour plus d'information, consultez www.projetmontreal.org

Introduction

Projet Montréal répond par ce court mémoire à l'invitation de la Commission permanente sur le transport et les travaux publics à discuter du partage du réseau cyclable montréalais, et ce afin de donner suite à une demande citoyenne.

Partager avec qui et comment

Après des décennies d'utilisation et un achalandage de plus en plus important, il est pertinent de réfléchir au partage des voies cyclables par les différents usagers.

Pour faire une analogie avec le réseau routier, le réseau routier n'est pas uniforme et il serait pertinent que le réseau cyclable ne soit pas également. Autant il y a des routes touristiques et des voies rapides, autant il devrait y avoir des pistes cyclables de tourisme et des pistes rapides pour cyclistes en transit.

Projet Montréal recommande que la ville de Montréal reconnaisse les multiples usages cyclistes et ce sans oublier les autres utilisateurs du réseau cyclable.

Les conflits d'usages sur les voies cyclables

Il existe une panoplie d'utilisateurs des voies cyclables. Il y a, bien sûr, les cyclistes, mais nous y croisons également des gens en patins à roues alignées, en planche à roulettes, en aide à la mobilité motorisée ainsi qu'en scooter et en vélo électriques. En plus de ces divers utilisateurs, il ne faudrait pas occulter les différences qui existent entre les cyclistes eux-mêmes.

Entre le promeneur du dimanche et le cycliste-coureur, il existe plusieurs types de cyclistes tels les cyclistes-utilitaires, les cyclo-touristes, sans oublier les parents avec de jeunes enfants. Il nous apparaît essentiel que la Ville de Montréal reconnaisse les différences qui existe entre les types de cyclistes qui utilisent le réseau cyclable puisqu'ils ont des besoins différents, notamment en termes de sécurité et de vitesse. Pour les fins de cette présentation, nous vous présentons deux tronçons problématiques situés dans Ahuntsic.

Sur le boulevard Gouin, entre les rue St-Ubain et Tolhurst, la Route verte est située sur un trottoir. Étant donné que la piste cyclable prend toute la place du trottoir, les piétons utilisent plutôt le trottoir de l'autre côté de la chaussée, mais il existe tout de même un conflit d'usages important. En effet, ce tronçon illustre merveilleusement bien la difficulté de faire cohabiter des cyclistes professionnels qui font le tour de l'île grâce à cette piste avec des cyclistes du dimanche qui empruntent la route verte pour profiter du paysage de la rivière des Prairies. Les différences de vitesse de ces cyclistes sont notables et les risques d'accident sont importants. De plus, étant donné la présence d'arrêts d'autobus sur le boulevard Gouin, on trouve en bordure de la Route verte des usagers du transport collectif qui attendent l'autobus ou qui en descendent. Notons enfin la présence de nombreuses entrées charretières traversant la piste cyclable.

Un peu plus loin vers l'Ouest, cette même Route verte est coincée entre la rivière des Prairies et la clôture du CHSLD Notre-Dame-de-la-Merci. Puisque c'est une des entrées au parc Notre-Dame-de-la-Merci, on y trouve, en plus des usagers déjà cités, des piétons et des joggeurs puisqu'il n'y a pas de sentier piéton à côté de la voie cyclable à cet endroit. Cette configuration est hautement dangereuse et très désagréable pour les usagers, quel qu'ils soient.

Compte tenu de ce qui précède, Projet Montréal recommande que la ville de Montréal ajoute un niveau de spécificité aux utilisations de son réseau cyclable afin de tenir compte des différents usages de ses nombreuses pistes cyclables. Projet Montréal recommande qu'en plus des sentiers multifonctionnels et des pistes cyclables récréatives, s'ajoutent les pistes cyclables rapides destinées aux cyclistes en transit.

Design des voies cyclables

Projet Montréal est d'avis que la ville de Montréal doit développer son réseau cyclable et la signalisation qu'elle y utilise en fonction de l'utilisation qui en est fait. Plusieurs liens cyclables ont déjà été identifiés comme étant à fort débit tandis que d'autres sont pratiquement seulement utilisés à des fins récréatives.

La multiplication des différents types d'aménagements ainsi qu'une meilleure signalisation du réseau cyclable montréalais peut certainement améliorer la cohabitation et les attentes des différents usagers de ce réseau. En délimitant mieux les usages possibles que nous pouvons faire des différents parcours accentuera certainement la fluidité sur le réseau et permettra, sans doute, de convaincre d'autres citoyens montréalais à adopter ce moyen de transport. La pratique du vélo urbain est porteuse de nombreux bienfaits tant collectifs qu'individuels.

Projet Montréal recommande donc que la ville de Montréal développe une signalisation et une typologie adéquates reflétant les différents usages de son réseau cyclable et favoriser ainsi son développement.

Conclusion

On constate que les dernières années ont été marquées par un changement de culture, passant de la culture du vélo du loisir, vers un usage utilitaire quotidien.

Les pouvoirs publics doivent repenser les déplacements à vélo et la ville de Montréal devra mettre en place les infrastructures qui devront refléter un usage de plus en plus grandissant du déplacement à vélo à des fins utilitaires.

Enfin, notre réseau cyclable montréalais doit impérativement, dès les prochaines années, évoluer en ce sens afin de garantir une cohabitation harmonieuse de ses différents utilisateurs.

Annexe - Liste des recommandations

Recommandation 1 :

Que la ville de Montréal reconnaisse les multiples usages cyclistes et ce sans oublier les autres utilisateurs du réseau cyclable;

Recommandation 2 :

Que la ville de Montréal ajoute un niveau de spécificité aux utilisations de son réseau cyclable;

Recommandation 3:

Que la ville de Montréal développe une signalisation et une typologie adéquates reflétant les différents usages de son réseau cyclable.